



SOLIDARITÉ MIGRANTS - LA ROCHELLE -

Compte rendu du Collège du 7 avril 2026.

Présents : Annette ARTAULT, Evelyne BLANCHON, Bernadette BOUILHET, Danielle CHABARDES, Anne ECHARD, Agnès FREDEFON, Benoit GAILLARD, Michèle GUIONNET, Béatrice HARLET, Éric JOYAUX, Emilie JUIN, Ven KUBIE, Benjamin LEVEQUE, Régis METAYER, Didier MEYERFEL, Renato PERDRIAU.

Excusés : Jean ALLAIS, Véronique CHELLIT, Véronique FORNIER,

Animateur Bernadette, Secrétaire Renato

Collège du 5 mai : Animateur Benoit G ; secrétaire Annette A. *Lieu à préciser.*

1/ Actualité migrants

- Marie T a obtenu un titre un an (VPF) ; et Mme Magne une APS (Autorisation Provisoire de Séjour) de 6 mois renouvelable pour 3 mois avec autorisation de travail. Elle est soutenue aussi par le CIDFF. Elle recherche un emploi. Envoyer les propositions d'embauche pour Mme M à Éric Joyaux.
- RDV avec la Préfecture avant été 2026. Didier va préparer l'intervention auprès de la préfecture et souhaite que lui soit adressé les questions d'ordre générale (compréhension et interprétation des textes), et les situations de personnes (en attendant de réponse par exemple).
La procédure suit son cours pour la famille K et leurs enfants majeurs.
- 12 jeunes accompagnés par Sol Mi ou connus ont réussi l'examen civique.
- C.I.R. : (Contrat d'Intégration Républicain). Pour avoir un titre de séjour pluriannuel : il faut avoir signé le C.I.R., prouver un niveau en français et avoir réussi un examen civique. Une vigilance doit être apportée pour vérifier le niveau A1 qui sera peut-être exigé à l'avenir pour la première carte annuelle.

- Demande de Rendez-vous avec le nouveau Maire de La Rochelle.

Monsieur Gueye ABLAYE est conseiller municipal : en charge des Droits de Homme et Lutte contre les discriminations. Peut-être pourrions rencontrer les maires des aggro. En particulier la maire de d'Aytré.

2/ Groupe Logement : Actuellement le « parc » de logements de l'association est de 17 logements. 57 personnes sont logées par l'association, (50% mineurs, 50% majeurs.)

Des familles qui occupaient les logements ont obtenu un titre de séjour et ont vu leur demande de logement social aboutir ce qui explique des changements dans les attributions.

Suite à ces récents changements dans les logements il a été constaté un mauvais état des dits logements, lié à un manque d'entretien de routine. Une réflexion est en cours pour sensibiliser les hébergés et les accompagnants à l'entretien. Ce point sera abordé à la prochaine réunion du Groupe et une rencontre avec les accompagnants des familles logées par Sol Moi sera fixée.

3/ Groupe aide aux démarches.

Ce groupe a déjà un an de fonctionnement et répond aux demandes du groupe accueil en particulier. Des situations administratives ont pu être résolues. Didier M a préparé un document définissant ce groupe (*joint à ce CR*) qui sera soumis au prochain Collège pour avis et présentation à l'Assemblée Générale le 20 juin.

4/ Traitement des demandes d'accompagnement soumises à l'Accueil.

Le circuit « normal » est Accueil → Accompagnants. Il y a d'autres portes d'entrée : Groupe COM qui renvoie vers le groupe Accueil, la Mission Locale (exceptionnel). Dans tous les cas il est souhaitable d'informer les animateurs du groupe des accompagnants.

Il n'est pas toujours possible d'avoir des binômes accompagnants malgré les avantages évidents : échanges entre les 2 personnes, remplacement en cas d'absence.

5/ Kalan.

6 personnes ont passé le test (blanc) de français niveau A2 avec succès.

Bernadette B va relancer les accompagnants n'ayant pas répondu à l'enquête pour identifier d'autres candidats possibles.

Un groupe interne Kalan a réuni les documents pour préparer à l'examen civique. Le résumé de ces documents est en annexe de ce CR et ils seront transmis à Ven pour mise à disposition sur le site.

Kalan pense qu'avec ces documents tous les accompagnants pourraient aider les personnes à passer cet examen.

Renato contacte Corinne pour connaître les possibilités de Parler Français pour le passage d'évaluations.

6/ Evolution Groupe Canapés.

Le groupe est non représenté au Collège. Il est constitué de 24 personnes dont 8 seulement sont adhérentes à SolMi. Ce qui interroge le Collège : **ces bénévoles ne sont pas assurés pour l'accueil réalisé.**

L'activité du groupe est complexe puisqu'il faut prévoir une alternance chez plusieurs familles pour l'accueil d'une personne.

Actuellement 8 jeunes sont hébergés soit sur des temps de semaine, soit durant les vacances scolaires.

6/ Parrainages.

Il faut dans un 1^{er} temps rencontrer le nouveau Maire et s'assurer que la nouvelle équipe municipale se conforme à ses promesses. Bernadette B a relancé le groupe accompagnants pour identifier des candidats à (re)parrainer. Ils seront nombreux.

7/ Informations diverses.

- Le format des documents SolMi a changé (changement d'adresse). Il faut être vigilant pour que tous les documents mentionnent bien la bonne adresse et le numéro de Siret.
- **Les rapports d'activité de chaque groupe sont à envoyer à Raphaël Cerniaut avant le 15 avril pour lui permettre de faire la synthèse et le rapport global.**
- Demande de subvention CPAM : cet organisme sollicite la présentation du projet devant la commission d'attribution. Un membre du collège devra faire cette présentation. Date de la commission n'est pas encore communiquée.
- Le Collège émet un avis défavorable pour fournir les documents d'identité de ces membres au Crédit Agricole. Ven et Annette restent les seules interlocutrices de cette banque.

Benoit G a préparé un courrier dans ce sens qu'il soumet au collège :

Le Collège se prononce à l'unanimité de ses membres présents pour l'envoi de ce courrier au Crédit Agricole

- 2 demandes de subventions ont été faites à : GES hôtel et FICUS

GES hôtel : qui a versé 4500 €, pour financer les travaux d'isolation du logement de la rue Queyras et contribuer aux paiements des charges (fluides)

Les membres de Sol Mi ont présenté l'association aux salariés de GES hôtel ; ainsi qu'à un groupe interne de salariés de GES hôtel.

FICUS (Fond de soutien aux Initiatives Utopiques et Solidaires : fondation de Léa Nature) a donné un avis favorable pour le versement 4500 € pour le même projet (logement Queyras).

Le groupe « Demande de subvention » suspend son activité jusqu'à la nouvelle campagne de sollicitation des mécènes.

Benoit G essaiera de répondre à la demande de participation au concours de MBA assurances.

- Dimanches Solidaires avec la Belle du Gabut :

Le Collège se prononce à l'unanimité de ses membres présents pour une participation mais seulement le 13 septembre 2026 (hors de la période estivale)

- Mobilisation pour Forum 15 et 16 octobre organisé par Rachid Bachiri coordinateur des Cités Educatives (tables rondes, conférences, projection de documentaire) Le Collège ne donne pas suite nous n'avons pas assez de moyen humain.
- Velodicette, Les Cabanes Urbaines 6 mai 2026. Il manque quelques personnes pour assurer notre présence sur le stand toute la journée. Contacter Marie Bellais ou Bernadette.

Le Collège valide à l'unanimité de ses membres présents le mode d'emploi du partenariat avec Velodicette. Mode d'emploi joint à ce Compte Rendu.

- Festisol : Informations transmises par Veronique C : 2 groupes actuellement au lieu de 3 habituellement. D'autres membres du collège sont en lien avec des groupes de « musique » potentiels. Veronique propose une organisation de la soirée en 3 temps – groupe de musique – temps de repas et discours – groupe de musique. Elle écarte les chorales avec trop de choristes.

Elle ne retient pas l'idée d'un changement de lieu compte tenu de nos très bonnes relations avec le collectif des associations de VLS, ainsi que le système de réservation.

- Village des Solidarités dans le cadre de Festisol : c'est actuellement plus un espace de consommation et non d'échange et de connaissance. Le CAS réfléchit à une évolution.
- Pour la CAF : les relations seront limitées : Les interventions ne concernent que les familles ayant obtenues leur titre de séjour avec des enfants mineurs (les récépissés n'ouvrent pas de droits)

Il faudra profiter d'un cas réel pour essayer d'avoir un correspondant Il est possible de solliciter un rendez-vous avec le directeur de la CAF ou la personne chargée des prestations.

- Suite à la proposition de Benoit, seront ajoutées des associations et institutions sœurs à notre réseau sur le site. Ven transmettra au Collège un certain nombre de ces structures à prendre en compte.

L'ordre du jour étant épuisé le collège se termine à 20 h 15

16 avenue Pierre Loti, 17000 La Rochelle ; tél : 07 68 10 64 74 ; mail : contact@solidaritemigrantslr.fr